



ÉLECTIONS  
AU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES EMPLOYÉ(E)S  
DE TÉLÉ-QUÉBEC (SGETOQ) – CSN

BULLETIN DE CANDIDATURE EN VERTU DE L'ARTICLE 52 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SYNDICAT

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : \_\_\_\_\_

Je désire poser ma candidature comme personne officière de mon syndicat au poste de :

- Président(e)
- 1<sup>ère</sup> Vice-président(e) à l'application de la convention collective
- 2<sup>e</sup> Vice-président(e) aux régions
- 3<sup>e</sup> Vice-président(e) à la vie syndicale
- 4<sup>e</sup> Vice-président(e) à l'information
- Secrétaire
- Trésorier(e)

Date : \_\_\_\_\_

Signature du candidat ou de la candidate : \_\_\_\_\_

-----

Toute candidature doit être appuyée par deux membres du syndicat.

J'appuie cette candidature

J'appuie cette candidature

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

-----

*Veillez prendre note que la période de mise en candidature **débutera le 8 novembre 2010 pour se terminer le 15 novembre 2010**. Il est donc important de transmettre cette mise en candidature **par télécopieur avant le 15 novembre, à minuit, à l'attention d'André Forté, président d'élection, au 514-598-2431**. Vous pouvez vérifier que votre candidature a bien été reçue en téléphonant au 514-598-2330. Après le 15 novembre 2010, à minuit, les candidatures seront rejetées.*